

Je n'ai pas communiqué plus tôt à la Société mes observations de 1815 et de 1852, parce que je croyais que le remplacement de la flèche par un verticille était un fait généralement connu.

M. Eug. Fournier montre des fruits déformés de *Nigella damascena* et ajoute ce qui suit :

Ces fruits présentent des carpelles surnuméraires mal développés, rejetés sur les parties latérales du fruit, où ils alternent avec les carpelles normaux. Ils ne leur sont unis, suivant les lignes placentaires, que jusqu'à la moitié de leur hauteur ; à partir de ce point, ils se séparent plus ou moins complètement de la partie supérieure des fruits. Les ovules sont en grande partie avortés dans l'ensemble.

M. Duchartre dit qu'il a observé des fruits de *Nigella damascena*, dont les carpelles laissaient entre eux une cavité où était logé un second verticille carpellaire.

M. de Schœnefeld, secrétaire, donne lecture de la communication suivante, adressée à la Société :

NOTE SUR LES IRIS CHAMIRIS Bertol. ET LUTESCENS Lam., ex Gren. et Godr. *Fl. de Fr.*, III, p. 239 et 240, par **M. Victor PERSONNAT.**

(Saint-Céré, Lot, 4 avril 1859.)

S'il est bon de faire connaître les espèces nouvelles que des recherches attentives et souvent un heureux hasard peuvent mettre sous la main du botaniste, il est utile, je crois, de signaler aussi les confusions que quelques auteurs ont pu commettre, en élevant au rang d'espèce des formes diverses d'une même plante, parce qu'inévitablement, dans ce cas, ils ont suivi des devanciers que des renseignements incomplets avaient dû induire en erreur, et qu'ils n'ont pu eux-mêmes comparer ces formes dissemblables sur un assez grand nombre d'échantillons pour saisir les rapports de leur commune végétation. En me permettant ici de soumettre à la Société les observations que j'ai faites sur deux *Iris* de la *Flore de France* de MM. Grenier et Godron, il est donc bien loin de ma pensée de vouloir critiquer une espèce conservée par ces éminents botanistes, mais j'ai cru ne pas devoir passer sous silence le résultat des confrontations que j'ai pu faire sur le vif, aux lieux mêmes où cette plante croît spontanément.

M. Godron, dans la Flore citée, différencie ainsi les deux *Iris* suivants :

IRIS CHAMIRIS Bertol. (*I. pumila* DC.,
Fl. fr., III, p. 237.)

Fleur petite, portée sur un pédoncule
plus court que l'ovaire ;

IRIS LUTESCENS Lam. (non Desf.)

Fleur portée sur un pédoncule égalant
l'ovaire ;

Spathe à feuilles scarieuses dans leur partie supérieure, *lâches, obtusiuscules* ;

Périgone violet ou jaune pâle, à tube ordinairement *exsert* ;

Segments externes onduleux aux bords, oblongs-obovés, les internes obovés, les premiers *plus étroits et un peu plus courts que les derniers* ;

Feuilles ayant moins d'un centimètre en largeur, aiguës, un peu arquées ;

Tige ord. plus courte que les feuilles ;

Souche de la grosseur du petit doigt ;

Plante de 5 à 15 centimètres.

Hab. Coteaux arides du midi de la France.

Spathe à feuilles presque herbacées, écartées au sommet, *acuminées, très aiguës* ;

Périgone d'un jaune pâle, à tube ordinairement *plus court que la spathe* ;

Segments assez grands, les externes arrondis ou émarginés au sommet, obovés, les internes ovales, *tous égaux en longueur et en largeur* ;

Feuilles de 10 à 15 millimètres de largeur, aiguës, presque droites ;

Tige plus longue que les feuilles ;

Souche de la grosseur du doigt ;

Plante de 2 à 3 décimètres.

Hab. Béziers (Blanc).

Voici maintenant ce que j'ai observé au mois d'avril 1854, époque à laquelle je suis allé, en compagnie de M. le colonel Blanc, recueillir ces deux *Iris* dans les carrières des Bréguines près Béziers ; je ne puis donc douter que la forme à fleurs jaunes ne soit bien celle décrite par M. Godron sous le nom d'*I. lutescens*. Je puis encore constater l'exactitude de ces remarques sur les échantillons qui me restent.

Les fleurs de tous mes exemplaires, jaunes ou violettes, sont portées sur des pédoncules *beaucoup plus courts* que l'ovaire, *souvent même presque nuls*, absolument semblables dans les deux formes ;

Spathes *aussi aiguës et aussi largement scarieuses* dans l'*I. lutescens* que dans l'*I. Chamiris* ;

Périgone dans la forme violette à tube presque toujours renfermé dans la spathe ;

Segments parfois égaux dans l'*I. Chamiris* et parfois inégaux dans le *lutescens*, en longueur et en largeur ;

Feuilles atteignant 15 millim. de large et souvent presque droites dans le premier ; feuilles n'ayant souvent que 6 à 8 millim. de largeur et souvent très arquées dans le second ;

Tige presque toujours plus longue que les feuilles dans le type et parfois plus courte dans la variété jaune ;

Souches de même grosseur dans les deux plantes ;

Taille égale ; les *I. Chamiris* s'élevant souvent jusqu'à 3 décimètres.

Ainsi, par leur facies, leurs proportions et leur végétation, ces deux formes n'offrent aucune dissemblance réelle ; elles passent chacune par tous les degrés intermédiaires qui semblent indiquer des caractères tranchés dans la *Flore de France*. Elles n'ont qu'une différence vraie : la couleur de la fleur ; mais il est convenu depuis longtemps que la nuance ne saurait caractériser une espèce, mais tout au plus différencier une variété. L'*Iris lutescens* Gr. Godr. ne doit donc être considéré que comme une simple variété de l'*I. Chamiris* Bertol.

De Candolle (*Flore française*, III, p. 237) décrit également un *Iris lutes-*

cens, ex Lam.; mais cette description paraît se rapporter à l'*I. olbiensis* Gr. Godr. (ex Hénon, *Ann. Soc. ag. de Lyon*, VIII, p. 462). L'habitat que lui assigne l'illustre professeur de Genève semblerait du moins le prouver : je ne connais pas cette dernière plante, mais ce doit être celle que M. le colonel Serres, dans sa lettre du 28 avril 1856 (*Bull. de la Soc. bot. de Fr.*, t. III, p. 276), indique sur les collines arides des deux rives du Verdon.

M. Goubert fait à la Société la communication suivante :

RAPPORT DE M. Émile GOUBERT SUR L'EXCURSION SCIENTIFIQUE DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS, FAITE DANS LES ALPES DU DAUPHINÉ EN AOUT 1858, SOUS LA DIRECTION DE MM. CHATIN ET LORY.

(Dixième partie.)

Cependant la corne du jardinier Pierre, moins mélodieuse que celle du ranz des vaches, s'est fait entendre sur toute l'étendue du village du Sappey, et est parvenue, non sans peine, à réunir les membres épars de notre caravane. Nous voici donc de nouveau en route vers le sud, sur la route carrossable qui joint le Sappey au chef-lieu du département. On compte environ 12 kilomètres et deux heures de temps pour descendre d'ici à Grenoble.

Après un chemin gaiement entouré, ici de petites prairies verdoyantes, là de bois ou de quelques céréales, sur l'arrière-plan de montagnes qui souvent se rapprochent de nous comme pour nous serrer dans un défilé, on descend, par une pente rapide et bordée de rochers, dans une gorge étroite, entre deux sommets élevés. Étreints dans cet espace exigü, il semblait que nous fussions rentrés dans une de ces prisons de pierre où nous nous étions trouvés plusieurs fois enfermés aux abords de la Chartreuse, quand, à notre droite, l'une de ces importunes barrières paraît vouloir se terminer; ses flancs s'arrondissent ou s'éloignent, et nous arrivons à une maison isolée, dépendant de la commune de Corenc.

Là, M. Lory, notre savant guide, veut nous faire prendre quelques échantillons oxfordiens. Mais c'est en vain : botanique et géologie, fatigue et ennui de la route, tout s'oublie. On tombe en extase devant le panorama aussi nouveau qu'inattendu qui vient de se dérouler brusquement devant nous, ainsi qu'un changement de tableau dont on n'a pas eu le temps de s'apercevoir. C'est la magnifique vallée du Graisivaudan qui tout à coup s'est ouverte à nos yeux et que nous dominons comme d'une vaste terrasse, faite à dessein par la nature pour surprendre le voyageur et l'étonner de ce charmant ensemble. Nous nous trouvons au sommet d'un coteau couvert de vignes et de maisons de campagne : la molle inflexion du terrain conduit doucement les yeux jusque sur l'Isère qui, dans ses sinueux détours, vient former au pied de la colline un radioux filet d'argent. Sur les rives opposées, sourient de verdoyantes prairies et toute